**COMPTE-RENDU DU 1er CONSEIL D’ECOLE DU 16 OCTOBRE 2015.**

*Présents* : Mmes Boyadjian, Lafond, Lombard et Malblanc ( représentantes des parents d’élèves); Mme Fiacre ( adjointe au Maire) et Mme Malmeijat ( Conseillère municipale) ; Mmes Abdoune, Giry, Levoy ,Noël et Pophillat ( enseignantes)

*Absente excusée* : Mme Jégu enseignante)

1. **les secrétaires de séance sont** :

les enseignantes : Mme Abdoune

les parents : Mme Lombard

rôle du conseil d’école : il a pour finalité de favoriser le dialogue et l’échange d’informations entre l’équipe éducative , les représentants des parents et les élus de la commune. Le conseil d’école vote le règlement intérieur de l’école, adopte le projet d’école, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école : intégration des élèves handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants … les questions de pédagogie ne sont pas abordées.

**2. Vote du règlement intérieur** .

**Rajout**:

Paragraphe 1: «  les enfants doivent arriver calmes, le vélo ou la trottinette à la main après le passage de la barrière. » ;

Paragraphe 2 :  Pour venir à l’école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité : être préparés à la séparation avec les parents et être propres( les couches sont interdites à l’école). ; possibilité de mettre des changes dans le sac de l’enfant

Paragraphe 3 : retrait de «  une commission menu a lieu tous les 2 mois »

Paragraphe 14 : les chiens ne sont pas admis dans l’enceinte de l’école, ni attachés devant la grille.

Le règlement intérieur a été approuvé à l’unanimité.

**3. Effectifs et équipe**  :il y a 104 élèves dans l’école. En Petite section, les maîtresses sont Mmes Pophillat et Jégu Bérengère le vendredi pour la décharge de direction ; Mme Giry Isabelle pour les PS/MS ; Mme Abdoune Valérie pour MS/GS1 et Mmes Levoy Sophie ( lundi et mardi et un mercredi sur 2) et Mme Noël Gaëlle les jeudis et vendredis et un mercredi sur 2 pour la MS/GS2. Toutes les enseignantes sont titulaires de leur poste, sauf Mme Noël. Environ 78 % des élèves mangent à la cantine 80% de petite section, ce qui est beaucoup pour un début d’année. Le dortoir est plein 100% ( 30 lits et il n’en reste aucun). La question de la capacité maximale du dortoir est posée. Mme Pophillat se renseigne.

**4. Les projets**

**Le projet d’école :**

Le nouveau projet d’école a été élaboré il y a 2 ans et doit être mis en place de 2014 à 2017. Tous les ans, un avenant est rédigé en précisant les axes prioritaires de l’année. 3 axes sont imposés par l’Inspection Académique : REUSSITE EQUITE SOLIDARITE

Dans l’axe **REUSSITE**, nous devons

«  entrer dans l’ère du numérique » : nous créons un blog classe et envisageons un blog école pour l’an prochain. Nous aurons besoin à terme d’un ordinateur par classe avec connexion internet, donc allons en demander un nouveau cette année dans le cadre du budget investissement.

Par ailleurs, nous allons aussi demander dans le cadre du budget investissement, un vidéo projecteur afin de diffuser des photos en classe, mais aussi lors des rencontres avec les parents ( réunions ; marché de Noël ; fête du livre et remise des bulletins)

«  donner à chaque compétence du socle sa place entière et pleine dans les cursus

**AXE EQUITE** : «  développement de la coopération avec les parents » :

  favoriser l’intégration des Petites Sections : cette année, cela se fera plus tôt afin d’étaler les venues des Petits dans le temps ; impliquer les parents et les enfants dans l’apprentissage de la vie en collectivité en leur demandant de signer les chartes élaborées dans les classes ( cour, classe, BCD, parents accompagnateurs) ; à travers le blog, mieux relater des activités faites en classe et utiliser un autre mode d’informations

**AXE SOLIDARITE** : « Mise en place de parcours culturels » : mise en place de sorties culturelles dans les 3 cycles en liaison avec l’élémentaire afin d’harmoniser les sorties et d’élargir l’éveil culturel des enfants. ; développer des actions pour le développement durable ( travail autour des « petites bêtes » dans les classes ; jardinage ; tri des déchets) ; continuer le parcours littéraire ; organisation d’un prix littéraire le jour de la fête du livre de la remise des livrets sur le thème du cirque.

 «  associer les parents au parcours scolaire de leur enfant » : remise en mains propres du livret de compétences ; réunion de rentrée ; intégration des petits ; charte de l’école

**Les projets de l’année** :

**cirque**:c’est l’année du sport et nous voulons travailler autour du cirque afin de développer différentes compétences ( physique, artistique, expression, sociabilisation…) Adhésion à l’USEP pour prêt de matériel et formation des enseignants un mercredi après-midi à ce matériel  ; faire une sortie collective «  journée au cirque ».. Nous commencerons en janvier à travailler sur ce thème.

**marché de Noël** *le 11 décembre* avec chorale des chansons de Noël dans l’école. Nous vendrons les objets réalisés par les enfants.

En février , nous organisons **une fête du livre** avec la bibliothèque de Villecresnes *le 12/02/2016 de 16h30 à 19h00*. Cela se fera en même temps que la remise des livrets en mains propres. A cette occasion, nous donnerons les résultats du prix littéraire organisé les semaines précédentes sur le thème du cirque : les enfants devront choisir un titre de livres parmi ceux que la maîtresse leur aura lu en classe sur le cirque.

**Les sorties scolaires prévues** : journée au cirque ; cueillette en mars pour tous. Nous devons d’abord faire des devis auprès de la société NEDROMA afin de voir si nous rentrons dans le budget alloué par la mairie. Pour l’environnement proche : Beauséjour, connaissance de Périgny pour les PS ; les bords de l’Yerres pour les MS et Dubuffet pour les MS/GS. : les sorties scolaires sont soumises à l’autorisation du directeur d’école. Les noms des accompagnateurs sont notifiés par écrit à chaque sortie. Les sorties ont des objectifs pédagogiques précis en accord avec les programmes et le projet d’école. Pour des raisons pédagogiques, humaines et de sécurité, l’enseignant de chaque classe souhaite accompagner ses élèves. Ainsi, il ne sera pas fait de sorties scolaires par niveau, mais par classe. Les sorties avec car sont organisées avec la société NEDROMA.

**Spectacles** : spectacle de Noël offert par la mairie *le 9 décembre*. Les parents y sont conviés. Nous envisageons de financer un autre spectacle en liaison avec le cirque en fonction du budget coopérative.

Sensibilisation aux risques domestiques, du jardin et de la cour pour le Moyens et les Grands .

**Les APC** sont organisés sur le temps du midi de 11h35 à 12h05. Les Petits commenceront après les vacances de la Toussaint. Les parents sont avertis par écrit avant le début de la session et sont en droit de refuser la participation de leur enfant aux APC. Nous essayons de faire passer tous les enfants de la classe et accentuons le travail autour du langage. Les élèves en difficulté participeront davantage aux APC que les autres. Les enfants sont en petits groupes de 4 à 6 .

**Modalité de prise en charge des enfants handicapés** : Une AVS Sandrine Léger, est présente dans l’école pour s’occuper d’un élève de Moyenne section. C’est la MDPH qui gère les AVS.

**5.les nouveaux programmes en maternelle**: l’accent est mis sur le langage et les activités en relation avec le corps. L’apprentissage doit se faire par le jeu et la manipulation. L’évaluation doit être positive.

**6. sécurité** : **un exercice de sécurité** a eu lieu dans l’école le 18 septembre. Tout le monde était prévenu. Pour le 2è exercice, les enfants ne sont pas prévenus. Enfin, au 3è trimestre, aucun adulte ni enfant ne sera averti.

 **PPMS** : Plan de Prévention et de mise en sécurité. Elaboré depuis plusieurs années ; sera testé au niveau du Val de Marne le 03/11 . Parents et enfants sont avertis. Les risques au niveau de l’école sont la tempête et le glissement de terrain. Des zones de mise en sécurité sont définies dans l’école. Chaque adulte a un rôle bien défini et en a bien sûr été averti. La directrice doit rester dans son bureau car doit être en contact avec l’extérieur .Ses élèves sont donc pris en charge par mme Abdoune qui aura réparti ses élèves dans les 3 autres classes.

**organisation de la surveillance des récréations**: un protocole de surveillance des récréations a été mis en place. chaque enseignant l’a en sa possession. Les services de récréation sont organisés en conseil des maîtres. Il y a toujours 2 enseignants qui sont dans la cour. Des règles concernant le sable et les vélos sont élaborées avec les enfants. Lorsqu’un enfant ne respecte pas les règles, il est isolé pendant 5 minutes sur un banc ou à côté des maîtresses après lui avoir expliqué ce qui n’allait pas dans son comportement. Les enfants étant très fatigués, surtout en fin de période, les enseignants sont d’autant plus vigilants envers les enfants chahuteurs. Une charte rappelant les règles est en cours d’élaboration avec les enfants de chaque classe.

**organisation des sorties d’élèves exceptionnelles pour raisons médicales** : lorsque des enfants ont des rendez-vous médicaux réguliers pendant le temps scolaire ( orthophonie, psycho-motricienne…), les parents doivent apporter un justificatif et remplir une feuille à l’année en précisant les jours et les horaires de la prise en charge.

**horaires d’ouverture de l’école.** Il est impératif de respecter les horaires de l’école.8h35 est l’heure de fermeture, pas d’arrivée à l’école. Nous devons, pour des raisons de sécurité et de fonctionnement respecter impérativement ces horaires. La porte est verrouillée afin d’éviter qu’elle reste ouverte si un parent ne la ferme pas correctement et pour éviter qu’un enfant ne s’échappe.

 Vigipirate : nous restons en plan vigipirate renforcé, donc surveillance des bords de l’école ( barrières), filtrage des entrées et sorties ( surtout lors de manifestations telles que marché de Noel, fête du livre …)

**7. Coopérative :**

**La coopérative scolaire :** elle permet de financer les sorties scolaires, les compagnies de spectacles intervenant dans l’école, l’achat de livres, de cd, matériel pour les travaux manuels et les jeux de société, les achats de bonbons pour les fêtes, renouvellement du matériel. Le solde au 1er septembre était de 2859 euros. Depuis la rentrée, les dépenses se sont réparties en cotisations pour l’OCCE et assurance, achat de livres pour le parcours littéraire ( besoin de plusieurs jeux de livres identiques en raison des doubles niveaux) et pédagogiques ; achat pour le jardin ( bâches pour le sable, terreau, …) ,disques , petit matériel … elles se montent à 627 euros au 16 octobre. Le solde de la coopérative est donc de 2232 euros .

 Les comptes sont consultables par les représentants de parents.

**8. Questions des parents :**

 **Projet cour** : l’an dernier, il avait été évoqué de réaliser des tracés dans la cour de l’école. Un projet a été réalisé entre les parents d’élèves et l’école. Il doit être revu après les vacances et envoyé à la mairie pour validation. Il faudra ensuite voir avec la météo pour la réalisation.

**Centre de loisirs / école** : question : «  pendant les petites vacances, les enfants de l’école maternelle vont à la maison de la Nature. Pourquoi pas pendant les Grandes vacances ? ils ont beaucoup souffert de la châleur à l’école maternelle pendant la période de canicule .Qu’en sera-t’il pour 2016 ? Mme Fiacre indique que la Maison de la Nature sera en travaux en 2016 et donc tous les enfants iront dans les écoles l’été prochain. Pendant les Petites vacances ils vont à la maison de la Nature pour permettre de nettoyer l’école. Pendant ces vacances de la Toussaint, tout le sol de l’école maternelle va être ciré.

Vêtements : les parents demandent si l’école a besoin de vêtements de change. Mme Pophillat répond qu’effectivement, il y aurait surtout besoin d’habits de «  grande taille » au-dessus de 5 ans. Les parents se proposent d’organiser une collecte.

**Hydratation des enfants** : question des parents : les enfants peuvent-ils s’hydrater dans la journée ? Réponse des enseignants : Nous leur proposons régulièrement à boire, surtout dans les périodes de chaleur. Les classes des Petits n’ont pas le droit aux bouteilles, mais dans toute l’école, il y a des gobelets en plastique que nous mettons au lave-vaisselle.

**Le Conseil d’école s’est terminé à 20h30. Le prochain aura lieu le mardi 16 février à 18h30.**

Secrétaires de séance :

la Présidente : Mme Pophillat